

PP1 /06.01.2010/10.15

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Service Communication
Stéphanie Forge
☎ : 01 55 30 12 58
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : stephanie.forge@cfecgc.fr



Les handicapés attendront encore pour cause d'incompréhension et d'électoralisme

La loi de 2005 prévoyait que la cotisation versée par les entreprises qui n'ont pas entrepris d'actions suffisantes vis à vis du placement des personnes handicapées serait triplée. Il était également prévu une amélioration de l'accessibilité des bâtiments.

Entre Noël et Nouvel an, discrètement, il a été décidé de reporter ces dispositions ! C'est le cadeau aux mauvais élèves, c'est le mépris des personnes handicapées !

La CFE-CGC n'accepte pas cette décision prise sans concertation et ne comprend pas cette logique.

Les personnes handicapées dans l'entreprise ne sont pas une charge, mais, au contraire une source de dynamisme. La CFE-CGC l'a bien compris ; la Confédération a développé des actions d'animation et de formation sur ce sujet, possède un site Internet dédié et a créé un réseau de référents spécialisés.

La CFE-CGC a même réalisé trois bandes dessinées sur ce sujet du handicap ; elles en expliquent la mécanique et l'intérêt...

La CFE-CGC constate et déplore que le lobbying patronal soit toujours aussi prégnant. Le fossé se creuse entre le discours et les actes.